

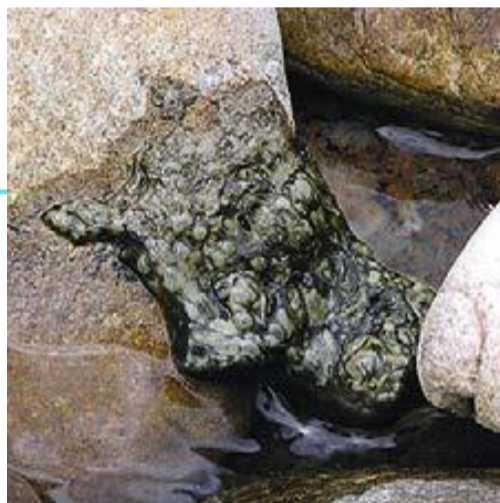


# CYANOBACTERIES EN RIVIÈRE : *Soyez vigilants !*

Les cyanobactéries sont des bactéries ressemblant à des algues microscopiques.



*Biofilm à cyanobactéries*  
Le biofilm est la pellicule glissante qui se développe au fond des rivières.



*Floc*  
Les flocs sont des biofilms détachés qui flottent en surface de l'eau.

Elles se développent parfois dans les rivières et peuvent être à l'origine d'intoxications. Ce phénomène n'est pas alarmant mais peut présenter un risque sanitaire notamment vis-à-vis des enfants.

Elles forment à la surface des cailloux des plaques (biofilms) de couleur vert / brun foncée ou noir, qui peuvent se détacher et s'accumuler sur les bords (flocs, amas d'algues).

**Pour éviter les risques, il est important de connaître les réflexes à adopter. Reconnaître les symptômes d'une intoxication permet également d'adapter votre comportement.**

## QUELLES PRÉCAUTIONS PRENDRE VIS-À-VIS DES CYANOBACTÉRIES ?

### Attention aux enfants !



- **NE PAS INGÉRER DE BIOFILM OU DE FLOC.**
  - Ne pas se baigner en dehors des sites autorisés et surveillés.
  - Éviter d'ingérer de l'eau.
  - Ne pas jouer avec des bâtons ou galets ayant été immergés ou avec des dépôts d'algues, ne pas les porter à la bouche.
- Prendre une douche après la baignade.  
→ Ne pas pratiquer d'activités nautiques dans des zones où des amas d'algues sont accumulés.

## QUELS SONT LES SYMPTÔMES D'UNE INTOXICATION AUX TOXINES DE CYANOBACTÉRIES ?

Les cyanotoxines de nos rivières peuvent affecter le système nerveux en cas d'absorption.

- Si les symptômes suivants apparaissent suite à une baignade : irritation de la peau ou des yeux, boutons, tremblements, fièvre, douleurs abdominales, douleurs musculaires, nausées, vomissements...

**Consulter rapidement un médecin**



### Attention aux animaux domestiques ! *Risque de mortalité canine*



- Tenir les chiens en laisse  
→ Ne pas les laisser accéder à la rivière.

- Si un chien présente les symptômes suivants après avoir accédé à la rivière ou joué avec des bâtons ou des galets : tremblements, perte d'équilibre, nausées, yeux globuleux, bave...

**Consulter sans délai un vétérinaire**, en ayant récupéré si possible les éventuelles vomissures.

La présence des cyanobactéries ne remet pas en cause le classement de la baignade.

### Pour en savoir +

Responsable baignade : xx xx xx xx xx

Délégation départementale de l'ARS du XX  
ars-oc-ddXX-sante-environnement@ars.sante.fr